



Paragraphe 18° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion
DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2023-2024
Trimestre : Juillet à septembre 2023

Nom de la personne	Fonction	But ou objet du déplacement	Dates du déplacement		Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents		Accompagnateurs		Salons d'entretien	Services d'un photographe	Rapport de mission
			Du	Au						Montant	Description	Nom et fonction	Total des frais ⁽¹⁾			
Aucun déplacement																

1. Total des frais de transport, d'hébergement, de repas et des autres frais inhérents.

Information complémentaire

— Les frais déclarés sont ceux comptabilisés dans le trimestre.